

Quel rôle pour la collectivité dans un projet de production locale d'énergie renouvelable ?



Web'EnR 1/3 du cycle

“Vos territoires sont plein d'énergie, vos citoyens aussi !”

Alexandra LAFONT-KAUFMANN

Co-Responsable du pôle Animation
Énergie Partagée

Gwenolé LE BARS

Chargé de mission Energies renouvelables
Amorce

01/04/2021





Un cycle de web'EnR :

n°1/3 Quel rôle pour la collectivité dans un projet de production locale d'énergie renouvelable ?

1er avril 12h-13h30

n°2/3 Un projet citoyen d'énergie renouvelable sur mon territoire - comment ça marche ?

le 8 avril 12h-13h30

n°3/3 La maîtrise locale d'un projet d'énergie renouvelable par la collectivité : outils et retours d'expériences

le 22 avril 12h-13h30

Soutenu par



Une publication





Energie citoyenne : de quoi parle t-on ?

Pourquoi produire localement notre énergie ?

Le cadre légal d'intervention des collectivités

Différents niveaux d'implication possibles

Questions et Réponses



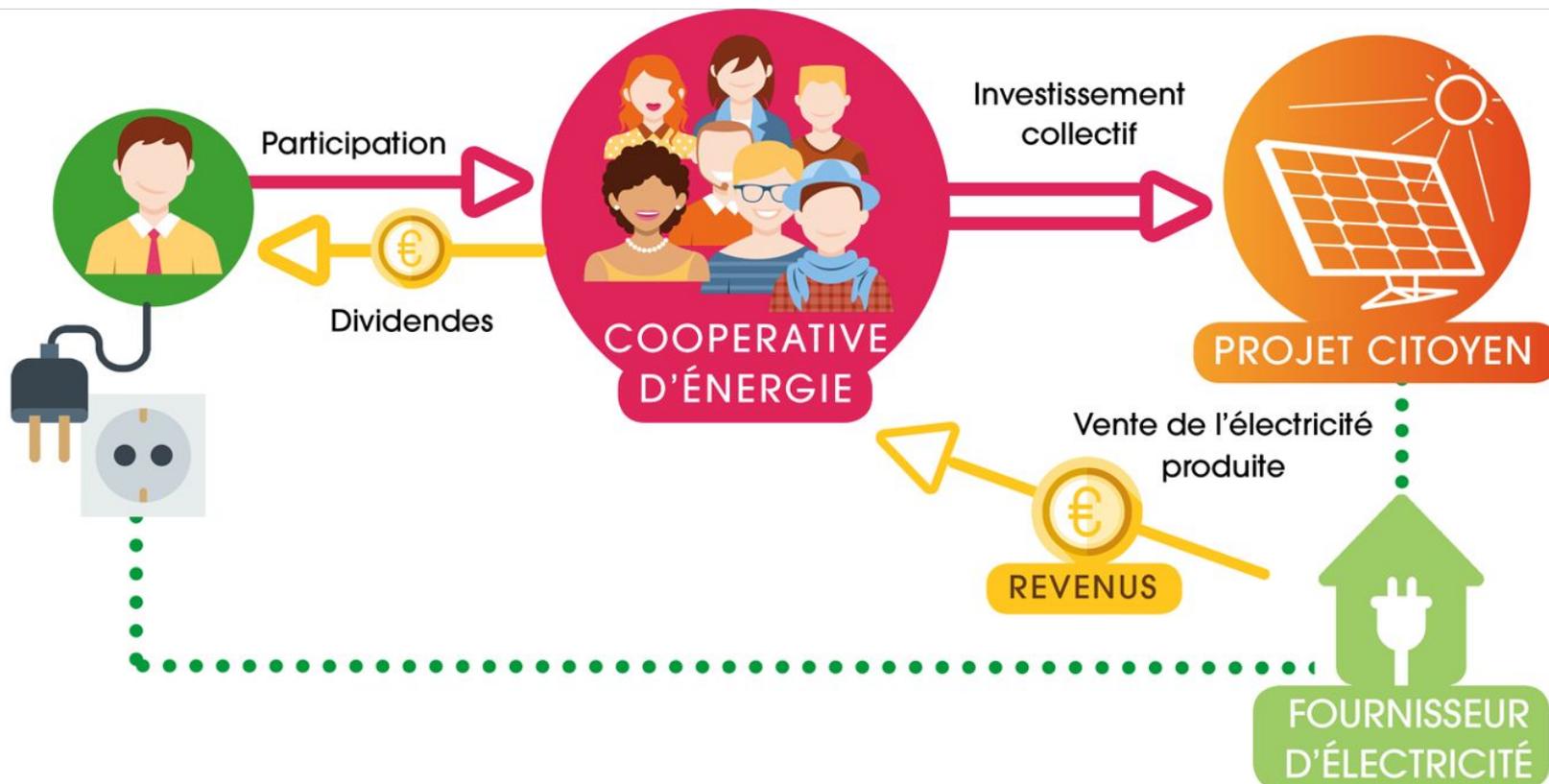
Energie citoyenne : de quoi parle t-on ?



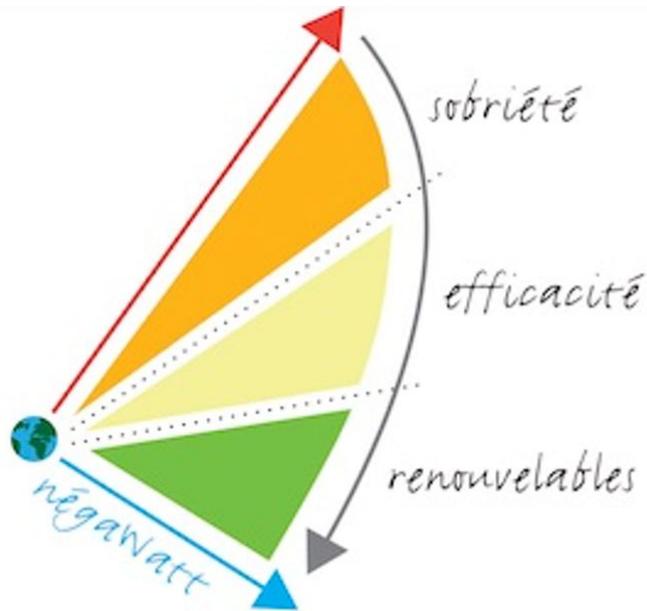
- Construction d'une **installation de production** d'énergie renouvelable
- Portée et financée par l'**investissement** de citoyens, collectivités et SEM
- Exploitée par une **société de projet citoyenne** qui vend l'énergie produite et en tire des revenus
- Une **communauté locale** autour du projet, animée par ses acteurs



Se rassembler pour produire notre propre énergie !



... et plus globalement se réappropriier l'énergie

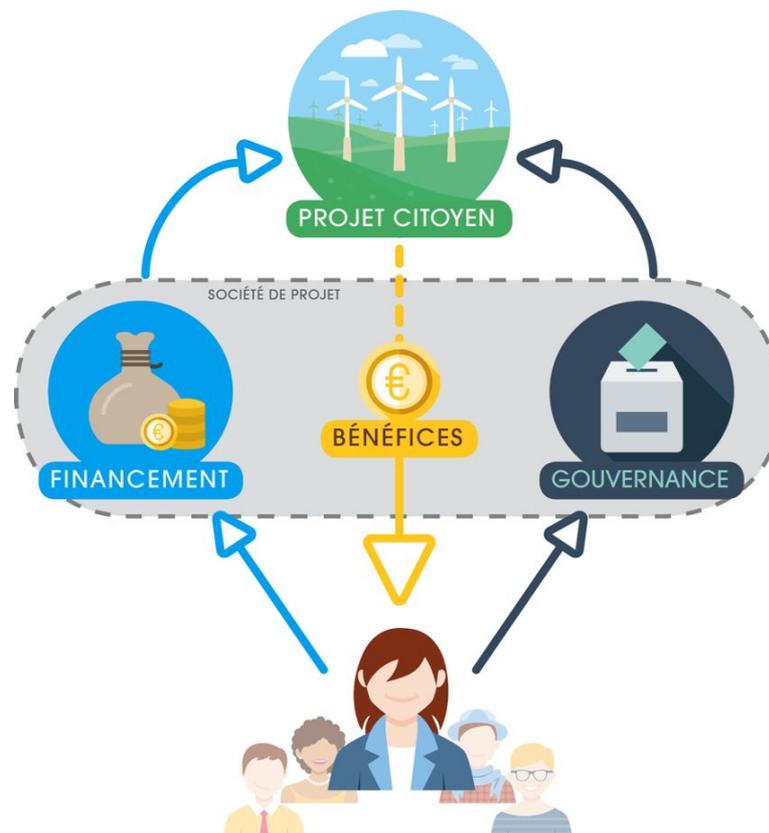


La Charte d'Énergie Partagée

4 principes pour un projet citoyen :

- exigence environnementale
- ancrage local
- finalité non spéculative
- gouvernance démocratique

Le label



Différentes configurations de projets



Un projet initié par les citoyens qui trouve dans les collectivités et/ou développeurs, des partenaires

Un projet initié par la collectivité, en partenariat ou non avec un développeur, et ouvert ou non aux habitants

Un développeur qui ouvre son projet à la participation des citoyens et des collectivités

Une centrale déjà en fonctionnement rachetée par des collectivités et/ou des citoyens

Exemple d'un projet de photovoltaïque en toiture



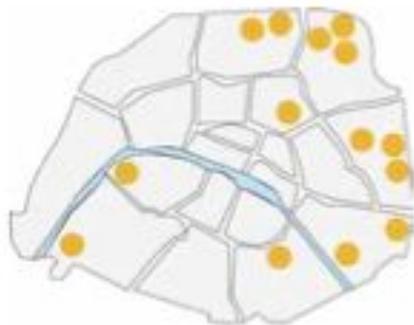
Projet élu au Budget Participatif de la Ville de Paris en 2016
“Des quartiers populaires à énergie positive”

Une grappe de toitures photovoltaïques de plus de 2MWc

9 toitures de la Ville de Paris : écoles, collèges, centres culturels

6 toitures du bailleur social Paris Habitat

Un GT Sobriété pour animer des actions pédagogiques avec les conseils de quartiers



Exemple d'un projet de photovoltaïque au sol



Des parcs solaires villageois
dans le Lot (Occitanie)

Parc de Brengues (250 kWc)
en production depuis 2018

Parc de Carayac (250 kWc)
sur supports bois bientôt
raccordé en 2021

500 sociétaires
475 000 € investis



Exemple d'un projet éolien

Bégawatts

Parc éolien de Béganne

éolien citoyen



A Béganne, en pays de Redon (Morbihan), 4 éoliennes de 2MW alimentent 6 250 foyers en électricité.
1000 citoyens engagés dans le projet
1 personne = 1 voix

Production : 18 000 MWh par an
Budget : 11 275 926 euros

Recours : 0
0,5 ETP de conseil en énergie créé grâce aux revenus du projet



Exemple d'un projet de méthanisation



Dans les Monts du Lyonnais (Loire),
12 éleveurs bovins s'engagent
1 projet de méthanisation collective
pour recycler biodéchets et effluents d'
élevage

Forte implication des acteurs du
territoire (collectivités, cantines
scolaires).

51% du capital est contrôlé par les
agriculteurs.

Mise en service: janvier 2019

Nombre de foyers fournis en gaz:

1 000 / an

Puissance: 120 Nm³/h (*normo mètre
cube, mesure de quantité de gaz sur
un mètre cube*)

Production 12 000 MWh / an

Budget : 6 200 000 €



Exemple d'un projet de chaufferie bois

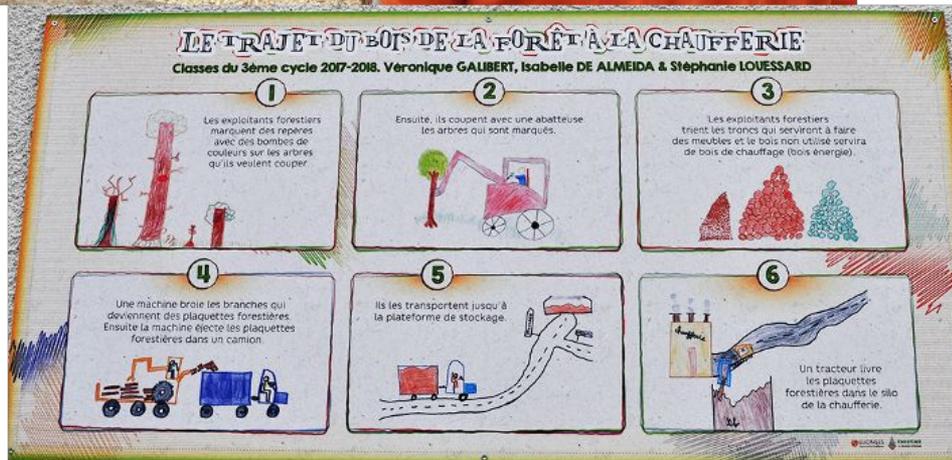


FORESTENER
LA CHALEUR CITOYENNE



Un réseau de chaleur + chaufferie bois en Haute Savoie

Souhait de la commune d'un réseau de chaleur biomasse – une offre associant Energie Partagée et Enercoop Rhône-Alpes pour un projet partagé avec les citoyen·ne·s



4 projets :

1 réseau de chaleur (Lucinges : 480 kw, 110 MW/h)

3 réseaux techniques (270, 500 et 1300 MWh/an)





Energie citoyenne : de quoi parle t-on ?

Pourquoi produire localement notre énergie ?

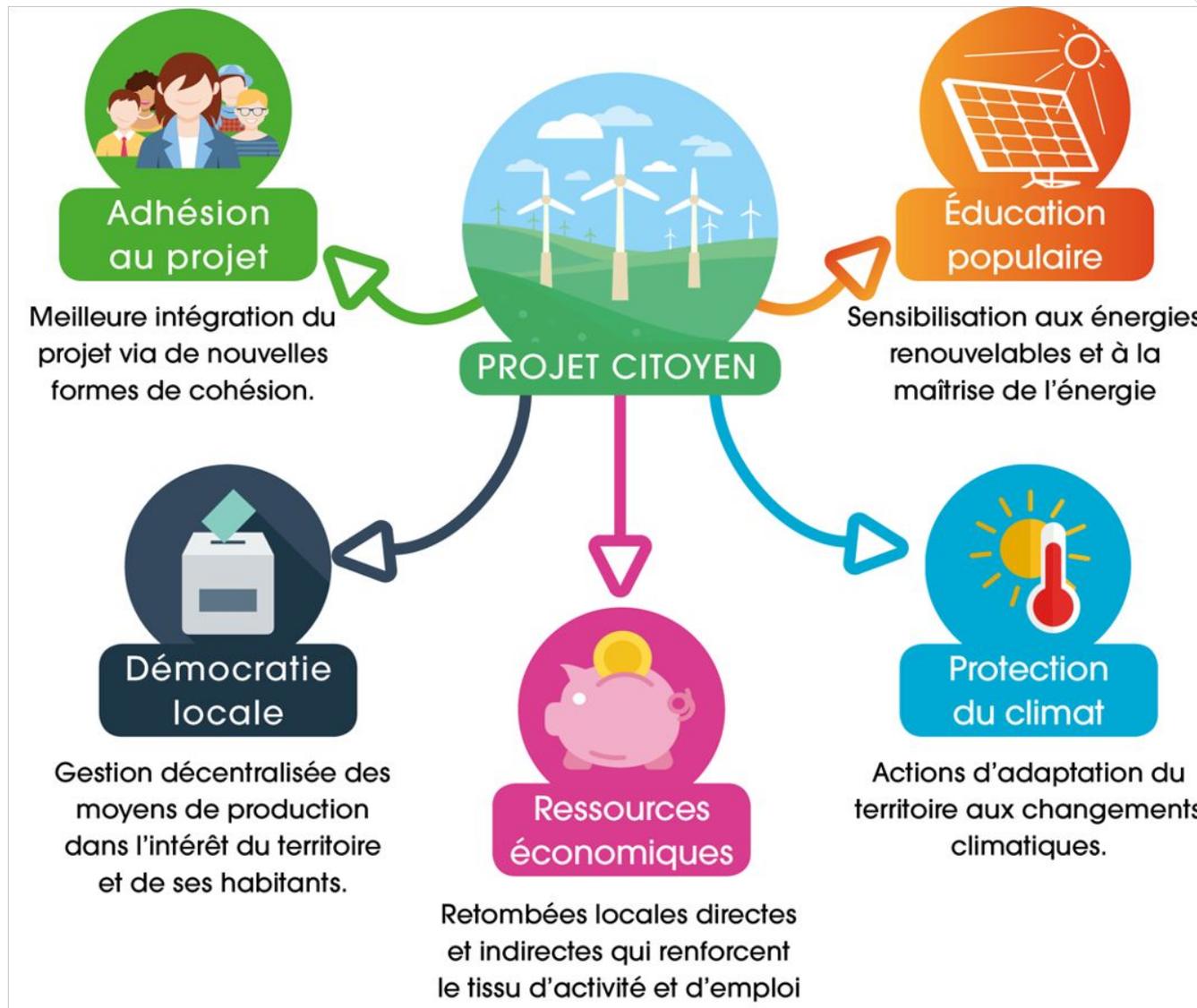
Le cadre légal d'intervention des collectivités

Différents niveaux d'implication possibles

Questions et Réponses



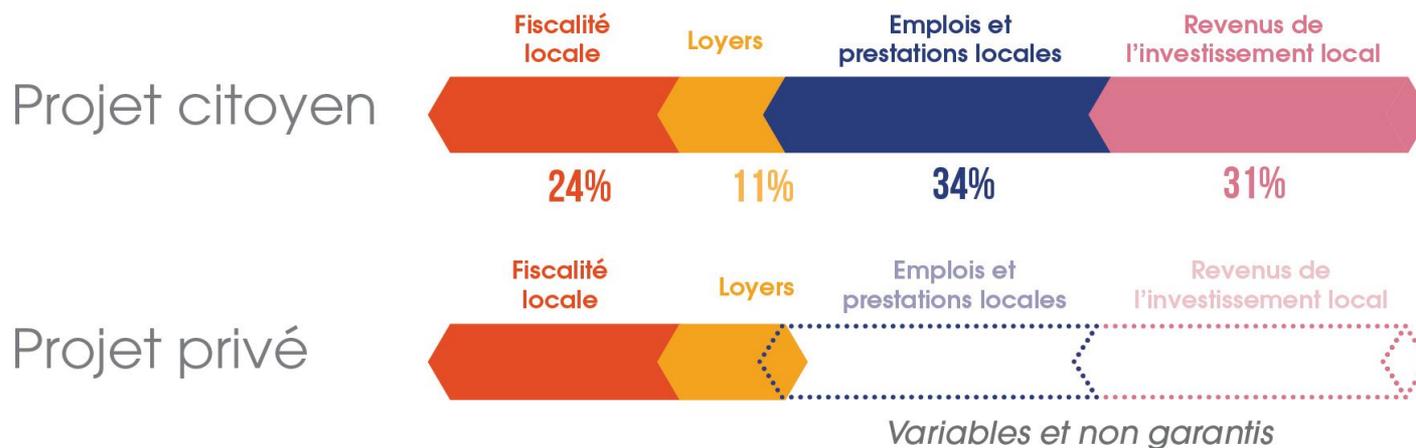
Quels co-bénéfices pour mon territoire ?



Zoom sur les retombées économiques locales



Selon une [étude copilotée par Énergie Partagée et l'Ademe](#) en 2019, un projet citoyen rapporte en moyenne 2,5 fois plus au territoire



Un mouvement de fond...



Planète

PLANÈTE Climat Énergies Ressources naturelles Biodiversité Population Agriculture &

"La transition énergétique viendra des citoyens"

NATIONAL GEOGRAPHIC COP21 ACTUS GRANDS FORMATS

Rechercher f t s+ p Newsletter Communauté photo

Accueil / Actus / COP21 / Et si notre épargne servait à financer la transition énergétique ?

Et si notre épargne servait à financer la transition énergétique ?

Publié le 25 novembre 2015
Tags : chaufferie bois, COP21, éoliennes, panneaux solaires

Aucun commentaire Log In

algu plaide pour une renouvelables.



L'ÉCO DU MATIN

par Catherine Boullay
Du lundi au vendredi à 6h43

Economiser sans polluer, c'est possible

Cagnottes citoyennes anticarbone

Par Coralie Schaub — 31 janvier 2016 à 19:41

Centrale photovoltaïque sur le toit de l'école de Loubeyrat (Puy-de-Dôme). Photo Pascal Aimar. Tendances floues pour Libération

Des projets de développement des énergies durables financés par les particuliers essaient en France. Comme ceux soutenus par l'association Energie partagée.

Cagnottes citoyennes anticarbone

Et si nos bas de laine servaient vraiment à financer la transition énergétique ? Malgré de grands discours, les banques investissent aujourd'hui massivement notre argent dans les énergies fossiles. Même quand on croit bien faire en ouvrant un «livret développement durable»,

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt

... qui se diffuse partout en France !



La Provence APT

Ils veulent ouvrir la voie à des projets innovants sur l'énergie

Vaucluse matin

Produisons ensemble notre énergie !

LUCISOL Energie citoyenne

Producteur d'énergie renouvelable en Pays d'Apt

Rejoignez-nous pour

Ca se passe En Pays d'Apt les énergies

My Cerise

AGGLOMÉRATION | L'entreprise veut produire de l'électricité solaire "made in" métropole grenobloise

Energ'y citoyennes : toit + toit, et tous ceux qui le veulent

Un contre aéré à La Tronche, une école à Eybens une cantine à Echirolles... Quatorze toitures d'équipements communaux sont déjà dans le viseur de la future SAS Energ'y citoyenne. L'entreprise, à naître le 13 septembre 2016, compte installer sur ces toits des panneaux solaires et revendre l'électricité à EDF. L'enjeu : produire local. Qui est derrière Energ'y citoyenne ? Tout le monde...



L'INFO EN +
POUR LES JOINDRE
 contact@solairesdrac.org

INITIATEURS OU PARTENAIRES
 Enercoop, l'Alac, Grenoble Alpes métropole, Lahggo, Les Villes de Saint-Egrève, Echirolles, Poizat, Grenoble et La Tronche ont proposé des toits et pour certains, ont déjà pris part au capital.

ENVIRONNEMENT | L'objectif est de donner naissance à une société coopérative d'intérêt collectif

Un projet citoyen d'énergies renouvelables

Les membres de l'association "Energie des fées" ont inauguré leur mât de mesure, installé au Bois-Duy, sur la commune de Martigné-Féchaud, il vise à vérifier l'intensité du vent sur la zone.

Le potentiel éolien, sera déterminé en fonction de la direction du vent et de sa force pendant au moins une année. Une production prévisionnelle moyenne "productible" sera ensuite calculée.

Rappelons que ce projet porté par la SAS FEELÉE a pour objectif d'installer quatre à six éoliennes sur le territoire.

L'association "Energie des fées" compte 187 personnes dont une quinzaine de membres actifs.

Dix Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales) ont été créés pour financer les différentes études préalables au dépôt du permis de construire et à la construction des éoliennes. 200 000 euros sont nécessaires à ces premières démarches.

L'association "Energie des fées" est accompagnée par l'entreprise P&T Technologie. Contact : www.feelée.fr

À Coësmes, le veto de la Drac

À Coësmes, les habitants du village Le Mat contestent l'imposition d'un parc éolien (lire Le Journal de Vitis du vendredi 19 septembre). Dans un document que nous nous sommes procurés, daté du 21 mars dernier, le service territorial de l'architecture et du patrimoine (A) a donné un avis défavorable à la construction d'éoliennes, considérant que cela nuirait à la qualité du territoire du sud de l'Isère-Vivane. Rappelons que l'enquête publique a validé le projet éolien et qu'il ne manque plus que l'avis de la préfecture avant le lancement des travaux.

Journal de Vitis, 3oct 14

Energie des fées : le mât de mesure posé



Les sympathisants au projet éolien étaient invités à découvrir le mât de mesure samedi 27 septembre à Martigné-Féchaud

LUM des LARZAC

L'aventure énergie renouvelable au LARZAC

Laboratoire de résistance, de vivre ensemble et de production différente, le plateau du Larzac n'a pas fini de faire parler de lui. Les fermiers se lancent désormais collectivement dans le solaire photovoltaïque.

Réajustage texte et photos Cécilia Cammarata (sauf mention contraire)

À l'origine, un combat. L'absence d'un statut municipal et d'un produit différencié. Pour y remédier, une longue lutte (1971-1981), celle qui a permis de sauver des terres arables et d'éviter le banissement de la société civile des terres du Larzac (SCL) Aquitaine. Sur ces terres et grâces à l'action de l'association pour le solaire et la vente des électricités (A) pour obtenir le statut social adéquat et faciliter l'installation de panneaux sur le long terme.

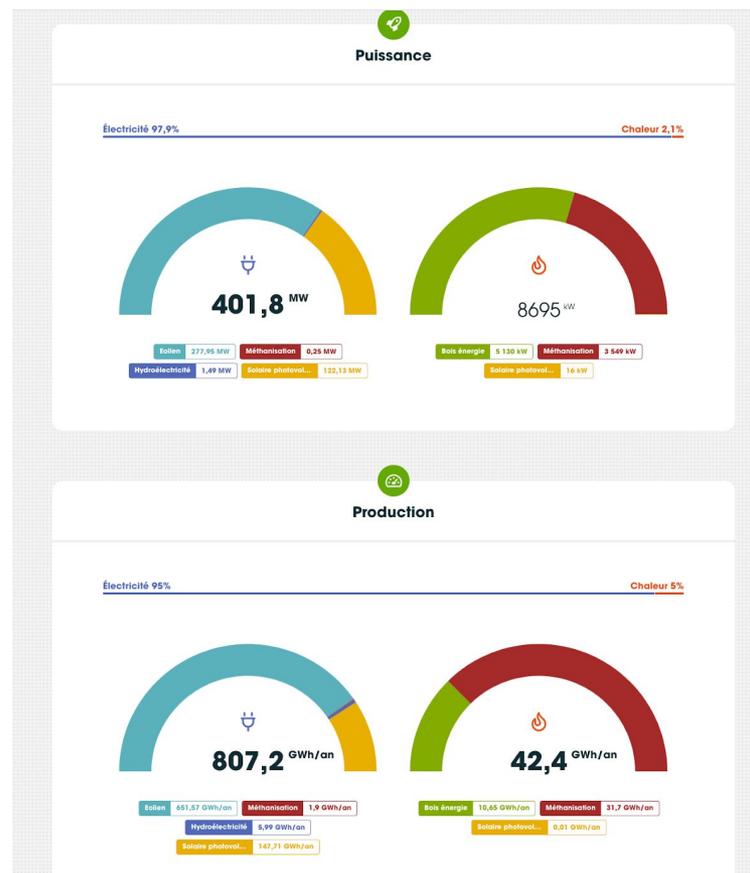
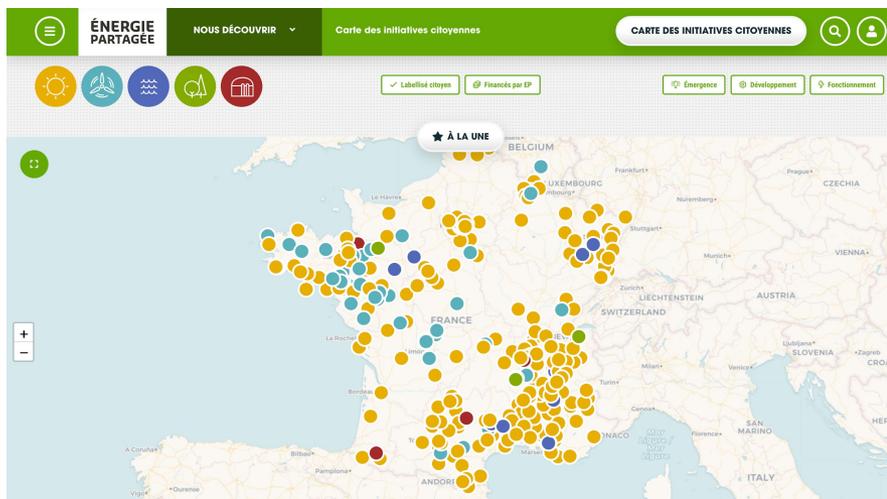
La terre à disposition des terres du Larzac par l'Etat sera payée et habitée par les fermiers à 20 ans (1981) à partir de l'installation de la loi de la terre contre l'extension du camp militaire. Une formule originale pour assurer une mise en place pour le projet solaire en France : un bail emphytéotique entre l'Etat et la SCL. Cette formule garantit la sécurité de l'investissement du respect à des fins agricoles et pacifiques durant 99 ans. La SCL assure ainsi toutes les charges de propriété, à l'exception du droit de vendre, les rendements, l'entretien et les taxes. L'investissement avec un conseil de gestion. De par son implantation sur des terres arables, la société civile est un des outils de l'investissement du territoire du Larzac. Sous le même toit, une autre société, la SC CPA du Larzac (société civile groupement de gestion foncière agricole), sera de gérer avec l'Etat les collectifs agricoles du territoire. C'est l'expérience de "laboratoire foncier" prévue par le règlement collectif de l'usage de la terre est possible à grande échelle, rappelle Chantal Abregués, gérante de la SCL, membre de la direction collégiale et fondatrice d'un foyer-école. Aujourd'hui, le bilan ne laisse aucun doute : avec une appropriation de 20 % du matériel de gestion depuis le début de la lutte dans les années quatre-vingt, les fermiers se lancent collectivement. L'investissement est favorisé par l'usage des terres de culture dans une zone à long terme. Un projet citoyen enraciné dans le territoire.

Le photovoltaïque comme outil

Le projet solaire est né sous l'impulsion des paysans. C'est avec les fermiers qui assurent l'entretien du bail. Un d'entre eux a investi dans le solaire et a financé un équipement photovoltaïque. Il a financé une lutte à la SCL, qui est propriétaire, donc déléguataire. Comme plusieurs personnes étaient disposées à participer, nous avons réfléchi à un projet collectif", explique Chantal Abregués et Chantal Biais, gérante de la SCL. Une autre opération, puisque le

LA MOUSSE PROGRESSE EN 2015

Retrouvez la carte des projets et le tableau de bord de l'énergie citoyenne





Energie citoyenne : de quoi parle t-on ?

Pourquoi produire localement notre énergie ?

Le cadre légal d'intervention des collectivités

Différents niveaux d'implication possibles

Questions et Réponses



Le cadre légal d'intervention des collectivités



Rappel des compétences

Collectivité		Produire	Faire produire	Investir en capital	Distribuer
Région		<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire (toutes EnR)</i>	<i>Non</i>
Département		<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire ou celui d'un département limitrophe (toutes EnR)</i>	<i>Non</i>
Bloc communal	Commune	<i>Oui, toutes EnR</i>	<i>Oui, toutes EnR</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire ou celui d'un commune ou d'un EPCI limitrophes (toutes EnR)</i>	<i>Oui, de la chaleur et du froid</i>
	EPCI				
Toute autre entité		<i>Oui, uniquement PV sur ses bâtiments</i>	<i>Oui, uniquement PV sur ses bâtiments</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>





Promotion des projets d'EnR à gouvernance locale

Mécanisme de soutien

- Appels d'offre CRE favorisent les projets impliquants les acteurs locaux
- Bientôt un soutien en guichet ouvert pour l'éolien, restreint aux projets avec des acteurs locaux

Groupe de travail ministériel 2021 :

Objectifs

- Définir une feuille de route sur les projets à gouvernance locale
- Lever les freins de ces projets
- Communiquer et former pour accélérer le développement de ces projets



L'Europe soutient les collectivités, pilotes de communautés d'énergie



Evolution à venir : directive européenne 2018/2019 - transcription nationale en 2021

Communautés d'énergie renouvelable

Membres limités aux :

- Personnes physiques
- Collectivités
- Petites et moyennes entreprises

Contrôlé effectivement par des membres

À proximité

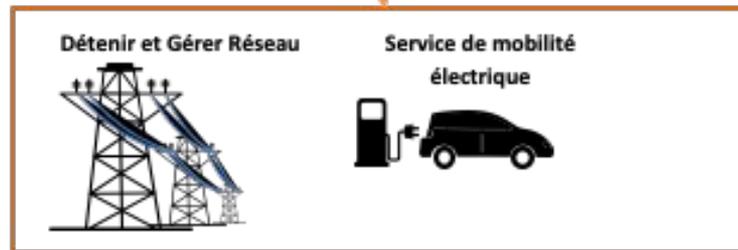
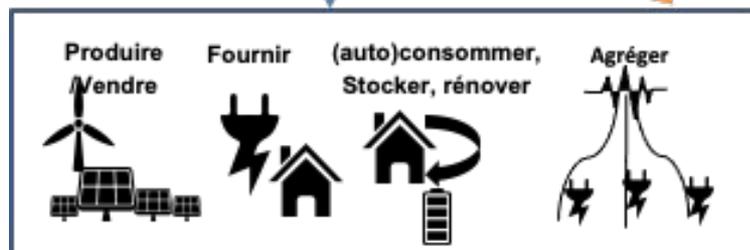
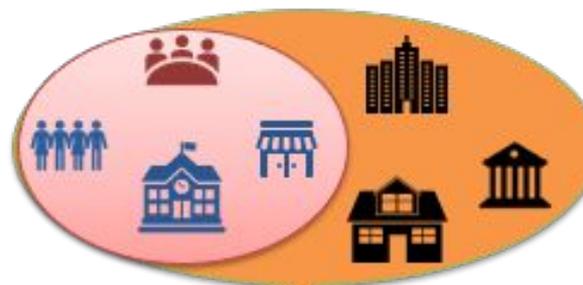


Communautés citoyennes d'énergie

Membres : tout type d'acteur

Contrôlée effectivement par :

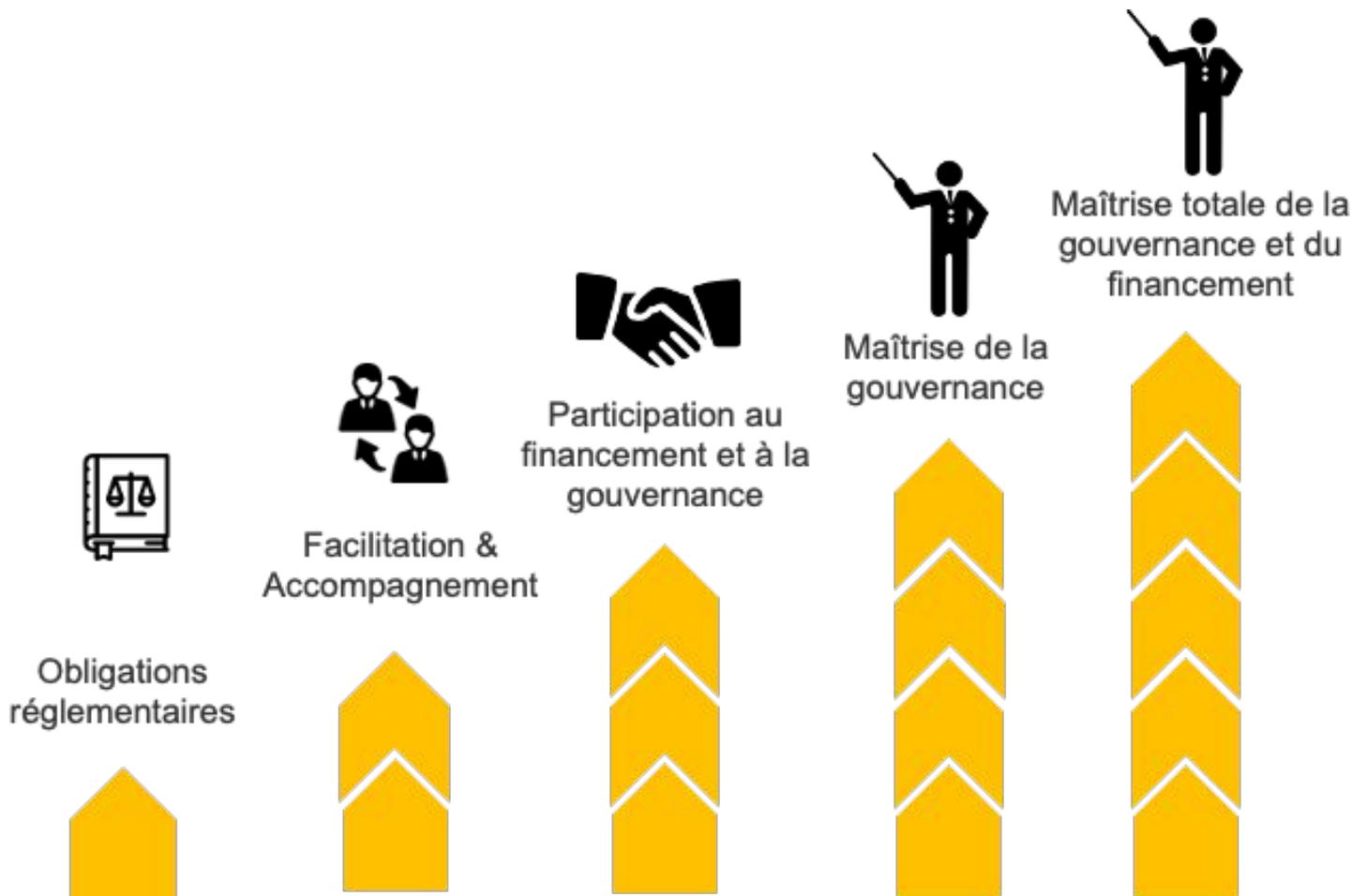
- Personnes physiques
- Collectivités
- Petites entreprises



Le cadre légal d'intervention des collectivités



Différents niveaux d'implication pour un projet d'EnR



Le cadre légal d'intervention des collectivités



Se questionner en amont



Quelle place souhaite donner la collectivité aux EnR ? Quel projet de territoire plus global envisage-t-on autour des projets EnR ?



Quel positionnement en termes de gouvernance publique et citoyenne ?



Quelle est la mobilisation autour d'un projet EnR ?



Quelles distribution et répartition des retombées entre collectivités, citoyens et tierces parties ?



Quelle implication en termes de financement du projet et des risques afférents est souhaitée pour la collectivité et les citoyens ?



Quelles sont les compétences internes de la collectivité et relatives au projet à porter ?





Energie citoyenne : de quoi parle t-on ?

Pourquoi produire localement notre énergie ?

Le cadre légal d'intervention des collectivités

Différents niveaux d'implication possibles

Questions et Réponses





1. Soutenir

- ➔ Créer un cadre propice à l'émergence de projets
- ➔ Assurer l'animation du territoire

- **Faire des études sur le potentiel énergétique du territoire**

Exemple du PNR du Haut-Jura qui a intégré les enjeux environnementaux à sa charte et a réalisé un schéma des énergies renouvelables

- **Mettre en relation les acteurs sur le territoire**

- **Organiser des réunions publiques sur la trajectoire énergétique du territoire**

Exemple de Ouest Aveyron Communauté (Occitanie) et de l'émergence de la société citoyenne EnerCOA

- **Soutenir** l'organisation de la concertation, l'obtention des autorisations administratives, prêter des salles de réunion, relayer la communication du projet ...





2. Faciliter

→ **Soutenir
opérationnellement**

- **Allouer des moyens humains, financiers ou techniques**

Exemple de la Communauté de Couesnon Marches de Bretagne (35) qui a recruté un agent pour suivre un projet de méthanisation

- **Mettre à disposition du patrimoine pour des installations de production d'énergie**
- **Mettre en place un fonds de garantie**
facilitant l'accès au prêt bancaire ou cautionner des projets
- **Accorder des subventions** ou d'avances remboursables pour la phase d'amorçage des projets





3. Investir

➔ **Participer activement à la gouvernance et jusqu'à la maîtrise d'un projet**

- **Initier un projet et y associer des citoyens et partenaires privés**

Exemple de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (91, Ile-de-France)

- **Devenir actionnaire d'une société de projet citoyenne et publique émergente et participer à sa gouvernance**

Exemple de Mauges Communauté (49, Pays de la Loire) qui a participé au rachat du parc éolien de l'Hyrôme

- **Prendre une place au sein de projets privés pour représenter les intérêts du territoire**





Energie citoyenne : de quoi parle t-on ?

Pourquoi produire localement notre énergie ?

Le cadre légal d'intervention des collectivités

Différents niveaux d'implication possibles

Questions et Réponses



Pour aller plus loin



- **Prochains web'EnR :**

n°2/3 Un projet citoyen d'énergie renouvelable sur mon territoire - comment ça marche ? **le 8 avril 12h-13h30**

n°3/3 La maîtrise locale d'un projet d'énergie renouvelable par la collectivité : outils et retours d'expériences **le 22 avril 12h-13h30**

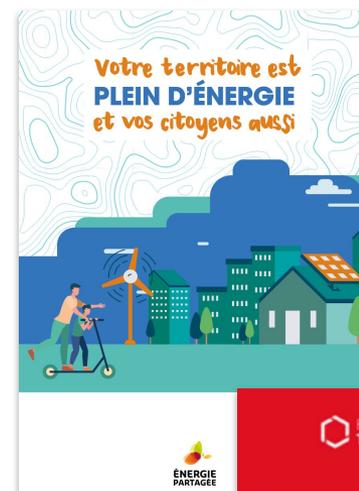
- **Quelques ressources**

Votre territoire est plein d'énergie... vos citoyens aussi !

Mieux maîtriser le développement des EnR sur son territoire

- **Contactez votre animateur·trice régional·e !**

<https://energie-partagee.org/monter-projet/se-faire-accompagner/les-reseaux-regionaux/>



Aller plus loin avec 2 stages CNFPT



1. L'implication des citoyens pour une meilleure acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable de territoire

Pour comprendre l'innovation participative et la spécificité des modèles de projets d'EnR citoyens, et anticiper les oppositions

Rendez-vous à distance le 12 mai et les 19 et 20 mai à Montpellier

Toutes les infos : [ici](#)

Inscription très rapidement sur le site du CNFPT avec le code stage SXQP1 001

2. La mobilisation et la structuration d'une dynamique territoriale de production d'énergie renouvelable

Pour créer ou encourager une dynamique citoyenne de territoire autour des énergies renouvelables et passer en mode projet dans des sociétés maîtrisées par les acteurs locaux et/ou en co-développement.

Rendez-vous les 11, 12 et 13 octobre à Montpellier

Toutes les infos : [ici](#)

Inscription très rapidement sur le site du CNFPT avec le code stage SXQP4 001

Contact : Sonia Maranon - Responsable pédagogique

T : 04 67 99 76 65 - sonia.maranon@cnfpt.fr

